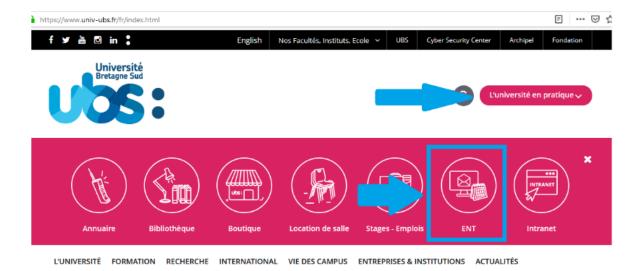
COMMENT RÉCUPÉRER VOTRE CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Connectez-vous à votre Environnement Numérique de Travail (ENT). Pour cela, rendez-vous sur le site internet de l'UBS : www.univ-ubs.fr

Cliquez sur l'énoncé rose en haut à droite de l'écran « L'Université en pratique » puis sur ENT dans le bandeau qui s'affiche :



Dans la page suivante, cliquez sur « s'identifier »



Présentation et services

Saisissez votre identifiant (=N° étudiant avec un e à la place du 1^{er} chiffre) et le mot de passe que vous venez de créer à l'étape 2.

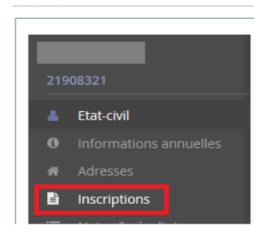


Allez dans la rubrique « Scolarité » puis « Mon dossier / Mes notes »



Allez dans la rubrique « Inscriptions »

> Mon dossier / Mes notes





Cliquez sur « Certificat de scolarité ». Le document suivant s'ouvrira en PDF. Vous pourrez en éditer autant que vous le souhaitez tout au long de l'année universitaire en cours.